



Adresse du correspondant : Jean-Claude SURIAN
62, Ave du Verger de Moïse Les 4 Vents 13800 ISTRES
☎ : 04 42 56 06 93 / 06 52 69 61 13
Courriel: departement13-tresorerie@ffvelo.fr

REGLEMENT

Le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de Cyclotourisme organise, contrôle et homologue la randonnée permanente dénommée:

« **Découverte des Bouches-du-Rhône** »

Cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes Français ou Etrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette, ou VAE. Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur. Ils doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de son environnement et se soumettre aux instructions des autorités officielles. Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Le participant fera viser son carnet de route dans les villes inscrites, par tampon du commerce ou photo du vélo devant le panneau de la localité. Le choix de l'ordre des circuits, ainsi que le sens des parcours est laissé à l'initiative du participant et il n'y a aucune de limite de temps.

Le montant de l'inscription est fixé à :

- Licencié FFCT..... **Gratuit**
- Non Licencié (NL)..... **10 €**
- Groupe/Personne..... **5 €** (≥ 3personnes)
- Moins de 18 ans.....**Gratuit**

A régler par chèque bancaire à l'ordre de :
Codep13 Cyclotourisme

Ou par virement bancaire :

- IBAN : FR76 1027 8089 9500 0209 3440 196
- BIC : CMCIFR2A

Un diplôme Souvenir, sur demande, sera expédié après homologation de la carte de route

Après réception de l'inscription, le participant recevra les itinéraires détaillés et renseignés sur les curiosités et les aspects pratiques, le carnet de route, ainsi qu'une documentation touristique.

RANDONNEE PERMANENTE DE CYCLOTOURISME Découverte des Bouches-du-Rhône



Label National n° 366 / 23

Brevet à travers les parcs :

- **Parc Naturel Régional des Alpilles**
- **Parc Naturel Régional de Camargue**

7 Circuits : 800 km + 8 000 m

BCN/BPF : Arles - Les Baux-de-Provence - Salon-de-Provence – Martigues - Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Cassis(13)

15 Cols répertoriés pour les amateurs des 100 cols.



RP : Découverte des Bouches-du-Rhône

Cette Randonnée permanente se déroule quasi exclusivement dans le département des Bouches-du-Rhône et plus particulièrement à travers ces parcs naturels régionaux.

Elle vous fera découvrir toutes les richesses d'une région somptueuse, au cœur de la Provence à travers une nature protégée ainsi que les six sites BPF quadrillant l'ensemble du département.

Le circuit n°1 vous fera découvrir la partie nord-Ouest du département avec Arles comme point de contrôle et ses vestiges romains remarquables.

Le circuit n°2 vous amènera aux Baux-de-Provence à travers les Alpilles par des petites routes bucoliques pour la partie nord-Est où vous profiterez du charme de ce massif.

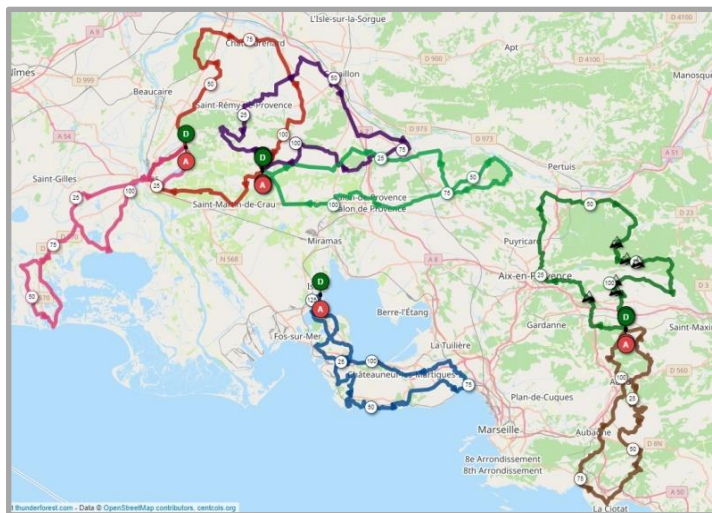
Le circuit n°3, partie Est, au départ pour la troisième fois de la commune de Mourières, entourée de champs d'oliviers vous entrainera vers la chaîne des Côtes pour quelques belles grimpettes avant de traverser et visiter Salon-de-Provence, patrie de Nostradamus et d'Adam De Craponne.

Le circuit n°4, en direction du Sud-Ouest, au départ de Fontvieille en passant par Arles vous dépaysera à travers le parc naturel régional de la Camargue. N'hésitez pas à faire un arrêt à la Maison du Riz avant de pointer le cinquième BPF aux Saintes-Maries-de-la Mer, et admirer les flamants roses, emblème de la ville, les manades, leurs taureaux et leurs chevaux taillés pour cette terre de marécage.

Le circuit n°5, au départ d'Istres, ville fleurie et sportive, reconnue pour sa base aérienne, où son art de vivre ne se dément jamais, vous dévoilera la partie Sud-Est et la magnifique côte bleue depuis Carro jusqu'à l'Estaque, porte d'entrée Ouest de Marseille. A l'aller comme au retour, vous pourrez pointer et visiter le BPF de Martigues, surnommé « La Venise provençale ».

Le circuit n°6 vous emmènera depuis Peynier vers le dernier BPF, Cassis, partie Sud des BdR, à travers le massif de la Sainte-Baume parsemé de nombreuses côtes, avec en option la découverte de la route des crêtes qui sillonnent à travers le parc naturel national des Calanques depuis la Ciotat jusqu'à Cassis. Pour terminer en beauté cette magnifique randonnée, un 7ème circuit vous est proposé autour de la Sainte-Victoire, toujours au départ de Peynier avec un contrôle dans la commune de Meyrargues.

La randonnée est ouverte toute l'année mais attention à la période estivale qui attire toujours beaucoup de monde sur ces sites très touristiques.



BCN/BPF des Bouches du Rhône sur les parcours :

- Arles - Les Baux-de-Provence - Salon-de-Provence
- Martigues- Les Saintes-Maries-de-la-Mer – Cassis (13)

Curiosités touristiques sur les parcours :

- Arles : Les Arènes romaines- Nécropoles -Thermes - Abbaye de Montmajour
- Salon-de-Provence: Château de l'Empéri –La Fontaine Moussue- Savonnerie Marius FAVRE et Rampal-Latour
- Martigues : Le Miroir aux oiseaux, Chapelle de l'Annonciade
- St-Rémy-de-Provence : Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles - Les Ruines de Glanum
- Baux-de-Provence: La Cathédrale d'images - La Citadelle des Baux-de-Provence
- Cassis : Le Port - Panorama de la route des crêtes
- Saintes-Maries de la Mer : Eglise romane Sainte-Sarah- La Maison du Riz
- Meyrargues : Château de Meyrargues IXe/Xe siècle



Ce dépliant est téléchargeable sous le site Internet du Codep13:
<https://www.codep13-cyclo.com/>

Date de mise à jour : 07/02/2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Randonnée permanente de Cyclotourisme

« Découverte des Bouches du Rhône »

N° Label National : 366 / 23

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :..... Ville :

Portable:.....

Courriel :

Nom du Club:

N° FFCT du Club:.....

N° licence FFCT:

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier.

Je règle mon inscription :

- Par chèque ou Virement bancaire

Licencié FFvélo:.....Gratuit

Non Licencié :10 €

Jeunes de moins de 18ans :Gratuit

Total Engagement :€

Fait à Le

Signature :

Attention ! La sécurité du cycliste : En période de vacances scolaires, en début de matinée et fin de soirée, la circulation automobile est particulièrement dense sur certaines départementales empruntées : La prudence et vigilance sont indispensables pour la réalisation de cette RP.